**Pourquoi les AESH seront-ils en grève le jeudi 3 juin ?**

**Lettre aux parents**

Madame, Monsieur,

Nous sommes accompagnants d’enfants en situation de handicap. Nous travaillons dans les classes de vos enfants, pour aider les élèves en situation de handicap dans les apprentissages.

Nous, les AESH, serons en grève le 3 juin parce que nous n’en pouvons plus.

Nous exerçons ce métier depuis plusieurs années, mais nous n’avons toujours pas de vrai salaire. Le Ministère de l’Education Nationale nous impose des temps partiels de 21 heures payés 728 euros par mois.

Nous serons en grève le 3 juin car nous voulons enfin un vrai statut avec des droits et en finir avec la précarité. Nous sommes actuellement obligés d’attendre 6 ou 8 ans pour obtenir un CDI, mais dont la rémunération reste inférieure à 750 euros par mois. Nous sommes contraints, pour la plupart d’entre nous, d’enchainer, souvent dans la même journée, sans pause, plusieurs emplois pour survivre (accueils du matin et du soir, cantines, études, centre de loisirs, coup de pouce, taxi…). Mais nombre d’entre nous ne peuvent toujours pas se loger dignement.

Cette situation de grande précarité a des conséquences pour vos enfants. Il y a peu de candidats pour occuper ces postes. Il manque de nombreux AESH. Beaucoup démissionnent car ils ne peuvent pas vivre décemment. Les AESH en maladie, en congé maternité ne sont jamais remplacés. En conséquence, des enfants porteurs de handicap sont en souffrance lorsqu’ils ne sont pas accompagnés, d’autres ne peuvent être accueillis en classe sans notre présence. Certaines ULIS à Vitry-sur-Seine et à Maisons-Alfort n’ont pas eu d’enseignants, et ce sont les AESH seuls qui accueillent les élèves pendant plusieurs semaines.

Tous les élèves pâtissent de cette carence d’AESH et des conditions de travail qui nous sont imposées.

A la rentrée prochaine, avec la généralisation des Pôles Inclusifs d’Accompagnement Localisés (PIAL) dans toutes les écoles du département, le Ministre de l’Education Nationale voudrait nous imposer d’accompagner plusieurs élèves en même temps, de passer d’une école à l’autre, en fonction des urgences, du jour au lendemain. Au lieu de concéder un vrai statut et un vrai salaire aux AESH, d’en recruter davantage pour répondre aux besoins des enfants, le gouvernement voudrait donc nous imposer une mobilité forcée et un nombre très important d’enfants à suivre (en diminuant pour tous leur temps d’accompagnement).

Nous n’acceptons pas cette situation. Nous voulons être respectés et reconnus par notre employeur, comme tout salarié de l’Education nationale. Nous voulons que les droits des enfants en situation de handicap soient respectés. Le 8 avril, nous avons manifesté en direction du Ministre de l’Education Nationale. Mais celui-ci ne nous entend pas.

**Contre les PIAL, pour obtenir un vrai salaire et un vrai statut !**

**Voilà pourquoi nous serons en grève le 3 juin et nous irons à nouveau manifester au Ministère de l’Education Nationale (Rendez-vous à 13 heures, place Edmond Rostand, RER Luxembourg) avec nos syndicats FO CGT FSU et SUD.**

Nous vous invitons à venir avec nous porter ces exigences vitales pour nous et pour les enfants, sous les fenêtres de Monsieur Blanquer.

En comptant sur votre soutien et peut-être aussi sur votre présence à nos côtés.

Bien cordialement

les 70 AESH réunis en assemblée syndicale avec le SNUDI-FO 94 le 25 mai 2021